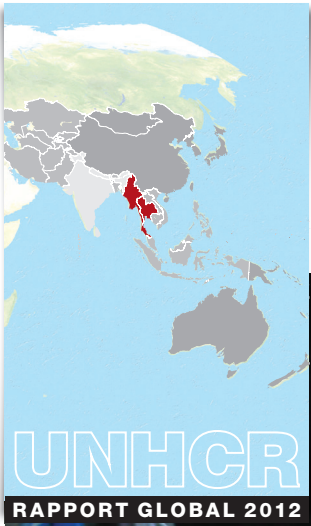


ASIE DU SUD-EST



Bangladesh

Brunei
Darussalam

Cambodge

Indonésie

Malaisie

Myanmar

Philippines

République
démocratique
populaire lao

Singapour

Thaïlande

Timor-Leste

Viet Nam

Femmes puisant de l'eau
au camp de déplacés internes
de Thet Khal Pyin (Myanmar).

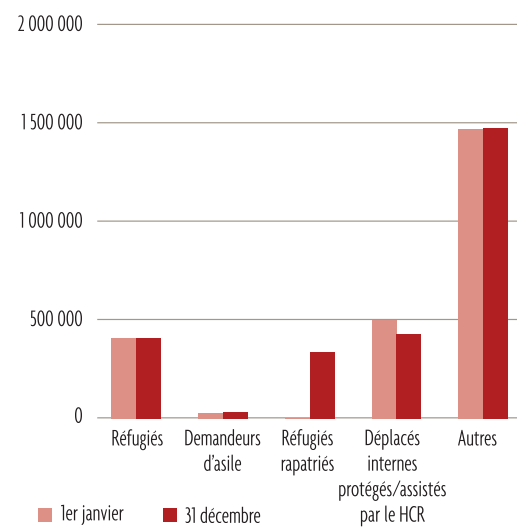




Faits marquants

- Le Bureau d'appui régional pour le Processus de Bali a ouvert à Bangkok en septembre 2012. Géré par l'Australie et l'Indonésie, en consultation avec le HCR et l'OIM, il facilitera la coopération régionale au titre du Processus de Bali, dans le but d'enrayer la criminalité transnationale relative à la traite des personnes et le trafic de migrants.
- Au total, 8 700 personnes sans nationalité ont été naturalisées entre 2005 et 2012 dans la région. Parmi elles se trouvaient des individus originaires du Cambodge qui avaient été enregistrés comme réfugiés.
- Avec l'achèvement du rapatriement librement consenti des Montagnards réfugiés au Cambodge vers le Viet Nam en 2011, le HCR a mis en place des programmes d'appui à la réintégration des rapatriés en 2012. Cinq micro-projets d'éducation communautaires ont été appliqués dans les régions de retour.
- Les Philippines sont devenues le premier État de la sous-région à adopter une procédure unifiée de détermination du statut de réfugié et d'apatride.

Personnes relevant de la compétence du HCR en Asie du Sud-Est en 2012



Environnement opérationnel

Le plaidoyer du HCR auprès des États d'Asie du Sud-Est visait à établir un cadre normatif et juridique opérant pour régir la protection des réfugiés. Comme les pays de la sous-région ont des régimes d'asile à différents stades de développement, les demandeurs d'asile tentent d'atteindre les destinations où ils ont les meilleures probabilités de faire reconnaître leurs besoins de protection.

Le nombre de mouvements maritimes clandestins dans la région a été plus élevé en 2012 que l'année précédente. Dans l'environnement complexe de l'Asie du Sud-Est, où dominent les mouvements migratoires mixtes, les États ont tendance à faire passer les considérations de sécurité nationale et la lutte contre les migrations clandestines avant la protection internationale. De plus, la multiplication des réseaux de trafic de migrants et de traite des personnes dans la sous-région a brouillé la distinction entre les demandeurs d'asile et les migrants économiques dans l'opinion publique. Le Cadre de coopération régionale du Processus de Bali qui est appliqué par le Bureau d'appui régional devrait resserrer la collaboration pour garantir la protection des réfugiés tout en luttant contre les mouvements clandestins.

Réalisations et impact

Les activités de plaidoyer du HCR et d'autres acteurs humanitaires ont abouti à l'adoption de la Déclaration des droits de l'homme de l'Association des pays de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) en novembre 2012. Des dispositions fondamentales de la Déclaration protègent les personnes en quête d'asile d'une expulsion qui les exposerait au risque de persécution ou de torture. Elles garantissent également aux personnes relevant de la compétence du HCR qu'elles ne feront pas l'objet d'une détention arbitraire et qu'elles ont le droit de vivre dans la dignité, par exemple en étant autorisées à travailler pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille.

En décembre 2012, le HCR et la Commission intergouvernementale des droits de l'homme de l'ASEAN ont organisé conjointement un atelier régional à Bangkok pour identifier les bonnes pratiques de l'enregistrement des naissances. L'atelier a formulé plusieurs recommandations, qui concernaient notamment la publication d'un rapport sur les bonnes pratiques. L'atelier a également exhorté les États membres de l'ASEAN à envisager d'appliquer ces meilleures pratiques. Il les a d'autre part invités à aider à définir et mettre en œuvre le Plan régional stratégique de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) en vue d'améliorer les systèmes d'inscription et de statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique.

Afin de promouvoir l'engagement de la société civile dans la lutte contre l'apatridie, une exposition d'œuvres du photographe Greg Constantine, « Les gens de nulle part », a été présentée lors de la Conférence du Réseau des droits de l'homme d'Asie du Sud-Est à Djakarta en octobre 2012. En décembre, le HCR a aidé le Réseau des droits des réfugiés d'Asie et du Pacifique (APPRN) et l'Université de Mahidol en Thaïlande à organiser des séances

de formation des ONG pour renforcer leur connaissance et leurs capacités concernant les statuts internationaux relatifs aux réfugiés et aux apatrides. Le HCR a également collaboré avec l'APPRN à l'élaboration du programme de son groupe de travail sur l'apatridie.

Contraintes

La priorité accordée par les États aux préoccupations concernant leur sécurité nationale et la lutte contre les migrations clandestines a entravé la protection des réfugiés et l'adoption de cadres juridiques nationaux pour prendre en charge les réfugiés et les demandeurs d'asile dans de nombreux pays.

L'utilisation de centres de détention pour les demandeurs d'asile, les réfugiés et les apatrides, y compris des enfants et d'autres personnes vulnérables à l'exploitation et aux mauvais traitements, est une tendance inquiétante qui persiste dans la région.

Beaucoup de réfugiés urbains et demandeurs d'asile vivent dans la précarité, avec, dans certains pays, des possibilités limitées de moyens d'existence ou un manque d'accès aux services sociaux. Le HCR tente de s'attaquer à ces problèmes en collaborant avec les institutions nationales de défense des droits de l'homme.

Opérations

*Les opérations du HCR au **Myanmar** et en **Thaïlande** sont décrites dans des chapitres séparés.*

Au **Bangladesh**, le HCR a continué ses activités de plaidoyer sur plusieurs questions en suspens, par exemple la reprise de la réinstallation comme solution pour certains réfugiés et la promotion de l'autosuffisance pour les personnes relevant de sa compétence. Les secteurs de la nutrition, de l'éducation et de la santé dans les camps ont connu des développements positifs. Il convient en particulier de saluer l'établissement d'un programme d'autosuffisance qui a appris à des réfugiées à coudre du matériel hygiénique et des sous-vêtements. Les représentants élus des réfugiés ont joué un rôle important dans la gestion des communautés. La majorité des réfugiés urbains est demeurée autosuffisante.

Au **Cambodge**, après l'achèvement du programme de rapatriement librement consenti des Montagnards en 2011, le HCR a réorienté son programme sur la promotion de l'autosuffisance parmi les réfugiés urbains par des programmes de soutien aux moyens d'existence. Fin 2012, la majorité des réfugiés exerçaient des activités rémunératrices, principalement dans le secteur informel. Le HCR a aidé le Bureau cambodgien des réfugiés à renforcer les capacités de ses collaborateurs et lui a aussi apporté une assistance financière. Le Bureau a progressivement assumé la responsabilité de l'octroi de papiers d'identité aux réfugiés, notamment l'enregistrement des naissances, et des activités à l'appui de l'autosuffisance des réfugiés. Le HCR a coordonné l'ensemble du plaidoyer des Nations Unies pour l'inclusion de toutes les personnes relevant de sa compétence dans la législation nationale sur l'identité.

En **Indonésie**, le HCR a renforcé ses structures opérationnelles pour l'enregistrement, la détermination du statut de réfugié et les solutions durables. La présence du Haut Commissariat en dehors de Djakarta a été renforcée pour faciliter le traitement des demandes d'asile et pour améliorer la surveillance des mouvements clandestins en mer à travers le vaste archipel. Par conséquent, l'enregistrement a été accéléré et le retard pris dans le traitement des dossiers a été résorbé. Si, dans beaucoup de cas, la confirmation de la citoyenneté a continué de rencontrer des obstacles administratifs, quelques individus issus de différentes origines ethniques et nés en Indonésie ont reçu des documents de l'état civil.

Le HCR a poursuivi l'enregistrement, la détermination du statut de réfugié et l'octroi de documents d'identité aux personnes relevant de sa compétence en **Malaisie**. En même temps, il a prôné l'adhésion du pays à la Convention relative aux réfugiés et a encouragé les autorités à accorder aux réfugiés le droit de travailler et l'accès aux services de base dans l'éducation et la santé. Au niveau communautaire, le Haut Commissariat a favorisé avec succès la participation des femmes réfugiées aux structures de leadership. Le HCR et ses partenaires, y compris les communautés de réfugiés, ont mis en œuvre un éventail de programmes d'assistance à assise communautaire dans les domaines de l'éducation, de la santé et des moyens d'existence/autosuffisance. Une enquête détaillée a été réalisée auprès des réfugiés musulmans philippins à Sabah pour déterminer l'ampleur de leurs problèmes en matière de documents

d'identité, problèmes qui empêchaient certains réfugiés de s'intégrer pleinement dans la société malaisienne.

Les activités de promotion pour élargir l'environnement de protection favorable pour les réfugiés et les personnes sans nationalité ont porté fruit aux **Philippines** avec l'adoption de normes de protection des réfugiés et une procédure unifiée de détermination de l'apatridie. Des mécanismes ont été identifiés pour délivrer des permis de travail temporaires aux demandeurs d'asile, en attendant la fin de la procédure de détermination du statut de réfugié. Un accord entre le FNUAP, le HCR et l'UNICEF a établi un cadre de collaboration sur l'enregistrement des naissances. Le HCR est resté à la tête du module de la protection à Mindanao, où il a mis l'accent sur l'enregistrement civil des personnes déplacées et l'autonomisation des communautés. Une autre priorité était l'intervention d'urgence pour les personnes déplacées qui avaient aussi été touchées par l'orage tropical Bopha.

Au **Viet Nam**, le suivi des Montagnards rapatriés a continué en 2012. À la fin de l'année, près de 2 400 anciens réfugiés cambodgiens sans citoyenneté qui vivaient dans des camps avaient été naturalisés et environ 2 000 sur quelque 3 000 femmes ont retrouvé la nationalité vietnamienne. Un total de 37 « clubs » consultatifs à assise communautaire ont été créés dans huit provinces en collaboration avec le Gouvernement, comme moyen de prodiguer des conseils à ces femmes et de faciliter leur réintégration dans la communauté. Le HCR a poursuivi son soutien aux institutions nationales et régionales qui travaillent dans le domaine des droits des femmes et des enfants.

| Informations financières |

Les besoins du HCR en Asie du Sud-Est ont augmenté régulièrement depuis 2007, parallèlement à la hausse du nombre de personnes relevant de sa compétence. En 2012, ils s'élevaient à 109,7 millions de dollars E.-U. pour la sous-région. Début 2012, une légère réduction des besoins était prévue, due principalement au retrait progressif du programme pour

les Montagnards réfugiés au Cambodge et à la fermeture du bureau au Timor-Leste. Toutefois, l'évolution de la situation au Myanmar depuis la moitié de 2012 a majoré les besoins en ressources pour répondre aux déplacements nécessaires. Les dépenses globales totales pour la sous-région en 2012 se sont élevées à 65,3 millions de dollars E.-U.

Budget et dépenses en Asie du Sud-Est | Dollars E.-U.

Opération		PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Bangladesh	Budget	15 054 054	56 387	0	0	15 110 441
	Dépenses	7 806 561	54 778	0	0	7 861 339
Cambodge	Budget	939 248	10 000	0	0	949 248
	Dépenses	726 126	6 182	0	0	732 308
Indonésie	Budget	5 738 085	173 602	0	0	5 911 687
	Dépenses	3 912 212	134 636	0	0	4 046 848
Malaisie	Budget	16 051 888	510 384	0	0	16 562 272
	Dépenses	8 326 069	41 935	0	0	8 368 004
Myanmar	Budget	40 000	9 952 586	0	24 764 418	34 757 004
	Dépenses	0	6 063 649	0	15 818 250	21 881 899
Philippines	Budget	788 326	778 277	0	5 942 991	7 509 594
	Dépenses	403 819	543 027	0	3 238 128	4 184 974
Thaïlande	Budget	21 640 907	706 230	0	0	22 347 137
	Dépenses	13 390 578	352 089	0	0	13 742 667
Thaïlande - Bureau régional	Budget	5 447 307	0	0	0	5 447 307
	Dépenses	3 621 870	0	0	0	3 621 870
Timor-Leste	Budget	187 346	19 654	0	0	207 000
	Dépenses	5 764	10 000	0	0	15 764
Viet Nam	Budget	0	455 500	455 000	0	910 500
	Dépenses	0	451 173	370 409	0	821 582
Total du budget		65 887 161	12 662 620	455 000	30 707 409	109 712 190
Total des dépenses		38 192 999	7 657 469	370 409	19 056 378	65 277 255

Contributions volontaires pour l'Asie du Sud-Est | Dollars E.-U.

Affectation / Donateur	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Tous les piliers	Total
ASIE DU SUD-EST - SOUS-RÉGION					
Australie	136 500				136 500
États-Unis d'Amérique				13 400 000	13 400 000
Asie du Sud-Est - Sous-total	136 500	0	0	13 400 000	13 536 500
BANGLADESH					
Australie	349 000				349 000
Canada				401 204	401 204
Union européenne	2 666 667				2 666 667
Fast Retailing Co., Ltd. (UNIQLO)	94 024				94 024
Fondation IKEA	2 201 373				2 201 373
Comité International Olympique	33 280				33 280
Japon				378 263	378 263
Donateurs privés au Japon				158 731	158 731
États-Unis d'Amérique	1 542 051				1 542 051
Bangladesh - Sous-total	6 886 394	0	0	938 197	7 824 591
INDONÉSIE					
Australie	1 536 066				1 536 066
Indonésie - Sous-total	1 536 066	0	0	0	1 536 066

Affectation / Donateur	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Tous les piliers	Total
MALAISIE					
Australie	468 669				468 669
Programme « Éduquer un enfant »	133 100				133 100
Donateurs privés en Malaisie	1 287				1 287
Malaisie - Sous-total	603 056	0	0	0	603 056
MYANMAR					
Brésil		120 000			120 000
Canada				401 204	401 204
Fonds central d'intervention d'urgence			6 583 725		6 583 725
<i>Charities Aid Foundation</i>				932	932
Union européenne		1 715 686	3 413 801		5 129 487
Japon				2 521 750	2 521 750
Luxembourg				415 584	415 584
Donateurs privés au Canada			95 695		95 695
<i>Qatar Charity</i>			322 986		322 986
République de Corée			236 587		236 587
Arabie saoudite		1 000 000			1 000 000
Fonds fiduciaire des Nations Unies pour la sécurité humaine		345 637			345 637
États-Unis d'Amérique		710 000	2 790 000		3 500 000
<i>USA for UNHCR</i>			1 000 000		1 000 000
Myanmar - Sous-total	0	3 891 323	14 442 794	3 339 470	21 673 587
PHILIPPINES					
Australie			375 940		375 940
<i>Australia for UNHCR</i>			26 163		26 163
Canada				200 602	200 602
Fonds central d'intervention d'urgence			899 974		899 974
Union européenne			435 323		435 323
France			65 531		65 531
Philippines - Sous-total	0	0	1 802 931	200 602	2 003 533
THAÏLANDE					
Union européenne	1 206 634				1 206 634
Japon				1 008 700	1 008 700
Koweït	250 000				250 000
Luxembourg	266 667				266 667
Donateurs privés en Thaïlande	277 542			3 414 286	3 691 828
Suisse				544 070	544 070
Fonds fiduciaire des Nations Unies pour la sécurité humaine	69 800				69 800
États-Unis d'Amérique	320 000				320 000
Thaïlande - Sous-total	2 390 642	0	0	4 967 056	7 357 698
THAÏLANDE - BUREAU RÉGIONAL					
Programme commun des Nations Unies pour le VIH et le sida	183 440				183 440
Thaïlande - Bureau régional - Sous-total	183 440	0	0	0	183 440
VIET NAM					
Union européenne		121 588			121 588
Viet Nam	180 000				180 000
Viet Nam - Sous-total	180 000	121 588	0	0	301 588
Total	11 916 098	4 012 911	16 245 725	22 845 325	55 020 059

Note: Inclut les coûts d'appui indirects prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat".